

EMISSIONS RADIO

TEXTE INTEGRAL



GRANDE LOGE FEMININE DE FRANCE

**Divers aspects
de la pensée contemporaine**

« Les Femmes et l'Europe »

FRANCE CULTURE – 20 AVRIL 2008

« LES FEMMES ET L'EUROPE »
Interview de Catherine VERGER, journaliste,
Lauréate du prix France « Femme d'Europe 2007 »

La Grande Loge Féminine de France reçoit Catherine Verger, journaliste, avec Marie-France Laumonnier et Françoise Thiriôt, Conseillères Fédérales de la Grande Loge Féminine de France.

Marie-France Laumonnier

La Grande Loge Féminine de France, première obédience féminine dans le monde, réunit des femmes de tous âges, de tous horizons, de toutes cultures dans un idéal de progrès, avec, pour objectif, de contribuer au perfectionnement de l'humanité.

C'est donc, tout naturellement, que La Grande Loge Féminine de France porte une attention particulière aux femmes qui contribuent à faire évoluer le monde.

Notre invitée, Catherine Verger, journaliste dans l'audiovisuel, a reçu le prix « Femme d'Europe 2008 ».

Ce prix lui a été décerné par l'Association Internationale pour la Promotion des Femmes d'Europe et pour mieux comprendre ce que représente ce prix, tout de suite quelques précisions.

Marie France Laumonnier

Créée en 1987 à l'initiative d'une parlementaire belge et avec le soutien du service Information « Femmes de la Commission Européenne », l'Association Internationale pour la Promotion des Femmes d'Europe a son siège à Bruxelles, sa présidente actuelle est Madame Rodi Kratsa, vice présidente du Parlement Européen. Cette association internationale regroupe une vingtaine d'Associations afin de promouvoir des femmes dont les actions favorisent la création d'un nouvel et grand espace Européen.

Marylin Alasset

Comment se fait l'attribution du prix « Femmes d'Europe » ?

Françoise Thiriôt

Un jury international se réunit à Bruxelles, pour élire parmi les lauréates nationales la femme d'Europe internationale. La remise du Prix International a lieu en juin ou juillet 2008

Marylin Alasset

Quel autre type d'action l'association pour la promotion des femmes d'Europe envisage-t-elle ?

Marie-France Laumonnier

Au cours du deuxième trimestre 2008, une manifestation se déroulera à Rhodes où l'ensemble des lauréates ou des « nominées » sera invité à participer et à intervenir en fonction de leur domaine d'action.

Il s'agira, notamment, de rendre hommage aux personnalités porteuses de l'idéal européen, de faire connaître et comprendre les valeurs morales et sociales et d'insister sur le fait qu'une proportion de plus en plus importante de citoyens est attachée aux valeurs communes de liberté, tolérance, égalité, solidarité et diversité culturelle.

Françoise Thiriot

Ce sont les valeurs mêmes qui fondent la Franc-Maçonnerie et que la Grande Loge Féminine de France s'attache à défendre.

Marylin Alasset

Catherine Verger, vous avez donc reçu le Prix Femme d'Europe 2008. Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Catherine Verger

Je suis reporter depuis 7 ans pour une émission européenne, diffusée sur la chaîne ARTE, une émission de reportages qui se veut très pédagogique. Pas de grands discours sur les institutions européennes, mais du concret sur la vie des gens en Europe.

Nous traitons des sujets de société.

Personnellement, récemment, j'ai eu à traiter un sujet sur la notion de laïcité en Europe. j'ai fait aussi des portraits de femmes politiques en Pologne ou dans les pays scandinaves. Evidemment, ce travail quotidien rend l'Europe plus proche, plus sympathique. De simple observatrice de la « chose européenne », je suis devenue petit à petit militante. En 2006, un an après l'échec du référendum sur la constitution européenne, j'ai pensé qu'il fallait davantage communiquer sur l'Europe, d'où mon adhésion au Mouvement Européen.

Marylin Alasset

Pourquoi cet engagement ?

Catherine Verger

Le Mouvement Européen est une association apolitique de 3.000 personnes environ en France. Je trouve qu'il pose de bonnes questions sur l'Europe. Notamment, sur l'importance de se sentir un « citoyen européen ».

Personnellement, j'ai décidé de m'investir dans la commune où j'habite en région parisienne, à Vanves.

J'ai participé et je participe à l'organisation de débats et de soirées européennes sur des sujets d'actualité : le pouvoir d'achat, la « pipolisation » de la vie politique en Europe. Ça mérite d'être concret et ça donne à comprendre, que nous, les Français, nous avons beaucoup de préoccupations communes que nos voisins allemands, espagnols ou britanniques.

Marie-France Laumonier

Vous avez reçu un prix dont l'intitulé est « Femme d'Europe », pensez-vous que les femmes ont un rôle spécifique à jouer en Europe ?

Catherine Verger

Je fais partie d'une génération de femmes qui a un travail, qui revendique son indépendance, qui peut choisir ou non d'avoir des enfants. Je trouve que j'ai beaucoup de liberté et dans certains pays européens ces libertés n'existent pas forcément.

Je pense à deux exemples très concrets : l'île de Malte qui n'autorise pas le divorce ou encore la Pologne qui interdit l'avortement.

Il y a donc des revendications spécifiques aux femmes. D'ailleurs, à Bruxelles, il existe un « lobby européen des femmes ». C'est la plus grande organisation d'associations de femmes dans l'Union Européenne et ses combats concernent aussi bien la situation économique et sociale des femmes que des sujets comme les violences ou les discriminations à leur égard ou encore les difficultés des femmes migrantes.

En tout cas, elle s'intéresse aussi au féminisme européen, c'était d'ailleurs le thème d'une conférence en mars dernier.

Marie-France Laumonier

Le principe d'égalité femmes-hommes au plan européen, où en est-il ?

Catherine Verger

Le principe de l'égalité hommes/femmes est inscrit dans le préambule du Traité de Rome qui date de 1957. A l'époque, on insistait surtout sur la notion : « à travail égal, rémunération égale ». En 2000, l'Union Européenne a relancé cette politique de l'égalité des chances, mais on constate, que malgré tout, des décennies de législation n'ont pas fait de miracles et que les femmes ont toujours des combats spécifiques ...

On l'a vu récemment dans l'actualité française ... Avec une grande première, une journée de mobilisation des caissières de supermarchés, des femmes, dont on ne parle pas tous les jours forcément, elles gagnent moins de 1000 euros par mois à temps partiel et elles n'arrivent pas à vivre de leur travail.

Françoise Thiriot

Dans l'article 1 de sa Déclaration de Principes, la Franc-Maçonnerie considère le travail comme un devoir et comme un droit.

Où en sont les femmes dans le monde du travail en Europe ?

Catherine Verger

Je vais citer quelques chiffres. C'est le rapport annuel 2007 de la commission européenne. Et là, on observe que le taux d'emploi des femmes est de 56,3 %, soit 15 points de moins que les hommes. Quand elles trouvent du travail, elles gagnent souvent moins que les hommes et l'écart de salaires est de 16 % en moyenne en Europe.

Ce sont des inégalités. Pourquoi ces inégalités ? Les femmes ont-elles trop de charges familiales à assumer ? Est-ce qu'elles ont moins d'ambition que les hommes ? Personnellement, je n'ai pas de réponse toute faite.

Françoise Thiriot

Au plan européen, peut-on continuer à parler d'un frein à l'évolution de carrière des femmes, et existe-t-il toujours selon l'expression couramment utilisée un « plafond de verre » ?

Catherine Verger

Certainement. Prenons l'exemple des conseils d'administration, c'est un fief très masculin dans nos sociétés ... En Europe, on trouve seulement 8 % de femmes à ces postes de décideurs. Un pays fait exception : la Norvège ! Depuis une loi de 2003, théoriquement contraignante à partir de cette année, la Norvège impose 40 % de femmes dans les Conseils d'administration. Il est même prévu des sanctions contre les entreprises récalcitrantes.

Françoise Thiriot : 40 % en Norvège et combien en France ?

Catherine Verger

Environ 9 %... Ça bouge en fait très doucement : au rythme actuel, pour obtenir la parité dans les conseils d'administration, il faudra attendre plus de 50 ans mais tout de même, il faut être honnête, le monde de l'entreprise se féminise.

Le mois dernier, une femme a été élue à la tête du patronat italien. Elle s'appelle Emma Marcegaglia, elle a 42 ans et elle dirige un groupe sidérurgique. Pour ce qui est de la France, nous avons aussi une femme à la tête du patronat : Laurence Parisot, élue il y a 3 ans... Donc tout n'est pas désespéré.

Marie-France Laumonnier

Et quelle est la situation des femmes en politique ?

Catherine Verger

La parité en politique, ça marche très bien surtout dans les pays du nord de l'Europe.

Commençons par le Parlement européen :

30 % de femmes en moyenne, mais avec de grands écarts. Donc, meilleur élève, la Suède, qui envoie beaucoup de femmes à Bruxelles. En revanche, Malte et Chypre, deux îles méditerranéennes, n'ont envoyé aucune femme au Parlement Européen.

Entre les deux extrêmes, la France 42 % d'élues européennes ...

Ce qui est intéressant, c'est de constater que la parité fonctionne mieux à Bruxelles qu'à Paris, puisqu'il n'y a que 19% de femmes députées dont 42 % à Bruxelles et 19 % à Paris. Et, là encore, ce pourcentage a un peu augmenté en France en 2007.

Marie-France Laumonnier

Quel est le pays qui vous semble le mieux intégrer les femmes en matière de gouvernement ?

Catherine Verger

Sans hésiter, la Finlande... Depuis avril 2007, c'est le gouvernement qui est le plus féminisé au monde ! 12 postes sur 20 attribués à des femmes!

Marie-France Laumonnier

Comment expliquez-vous cela ?

Catherine Verger

C'est un pays où l'opinion publique n'est pas étonnée de voir les femmes accéder aux plus hautes responsabilités parce qu'on leur reconnaît des compétences !

Depuis 2000, la Finlande a une femme Présidente de la République, Tarja Halonen et ce qui est intéressant, c'est qu'en Finlande, c'est de voir que dans ce pays on n'a pas besoin de renoncer à sa vie de famille pour faire de la politique !

Un exemple : la ministre de l'environnement, en 2005, était enceinte déjà, et elle a pu garder son poste et revenir après avoir eu son enfant. Elle a remis ça une deuxième fois en 2007, même situation, elle était ministre, elle a pu partir pour 6 mois et revenir. Ce qui veut dire qu'on peut être, en Finlande, « jeune mère de famille » et « ministre ».

Marie-France Laumonier
Et si on regarde ailleurs dans le monde ?

Catherine Verger

Au Pakistan, l'exemple d'une femme qui est devenue Présidente de l'Assemblée Nationale, Fahmida Mirza devenue Présidente à 52 ans, c'est une femme médecin, elle porte le voile bien sûr, mais sa nomination est quand même un symbole encourageant pour la participation des femmes au processus politique. Surtout dans un pays musulman très peuplé comme au Pakistan qui compte 160 millions d'habitants.

Françoise Thiriot

Reparlons des institutions européennes, existe-t-il une véritable volonté d'agir pour aider à la promotion des femmes...Quelles sont les initiatives prises actuellement pour aller dans ce sens ?

Catherine Verger

Une initiative récente ; c'est la création d'un institut européen pour l'égalité hommes femmes. Cela fait 2 ans qu'on en parle et il va effectivement démarrer cette année.

C'est un institut pour « coordonner et diffuser des données de recherches et d'information sur l'égalité.

Sur le papier, ça paraît une très bonne idée. Le budget est conséquent : 52 millions d'euros sur 5 ans... L'Institut sera installé à Vilnius en LITUANIE (un des pays baltes) et on attend la nomination d'une ou d'un responsable.

Françoise Thiriot

Et en dehors de cet Institut, y a-t-il d'autres initiatives européennes spécifiques pour les femmes ?

Catherine Verger

Il existe un Commissaire européen « à l'emploi, et aux affaires sociales ». Il a aussi dans ses attributions un secteur « Egalité des chances ».

Je pense que la plupart des Français et des Européens ne sont pas au courant que l'Europe s'est engagée en 2006 sur un « Pacte européen pour l'Egalité entre hommes et femmes ».

A Bruxelles, on parle, non pas d'égalité des sexes, mais plutôt des « genres ». Le genre, c'est la traduction d'une expression empruntée aux Anglo saxons qu'est le « gender ».

Les fonctionnaires européens s'intéressent par exemple à l'égalité des rémunérations, ce qui est très important, à la possibilité de concilier vie professionnelle et vie privée, à l'évolution aussi du comportement des hommes eux-mêmes, par exemple, les inciter à prendre un congé parental, ce qui est quand même assez rare chez nous. Bref, toute une série de mesures qui essaient d'agir en profondeur sur la société.

Marie-France Laumonier

Y a-t-il un évènement qui vous a semblé marquant récemment dans l'actualité européenne et significatif de l'évolution des mentalités, en matière de droits des femmes ?

Catherine Verger

Je pense à l'histoire de ce couple de lesbiennes françaises qui voulait adopter un enfant. La France leur refusait cette possibilité et la Cour Européenne des droits de l'Homme a jugé en janvier de cette année 2008, qu'elles étaient victimes de discrimination sexuelle et a donc obligé la France à autoriser l'adoption.

Je ne porte pas de jugement sur le fait que des lesbiennes puissent adopter un enfant. Je constate simplement que les juristes européens ont estimé qu'il y a avait, à l'égard de ces deux femmes, une discrimination sexuelle. On a dit que c'était une grande première en Europe. Je précise que 9 pays européens actuellement admettent l'adoption par des couples de même sexe.

Marie-France Laumonnier

Vous êtes une femme qui travaille dans les médias, en France, comment le vivez-vous ?

Catherine Verger

J'ai l'impression que dans mon métier, je n'ai pas eu vraiment de difficultés à m'affirmer en tant que femme. J'ai fait le choix d'être très disponible professionnellement, ce qui m'a permis de changer souvent d'entreprises, de régions de travailler en France et à l'étranger. J'ai été reporter de « news », j'ai couvert des événements d'actualité. Je sais ce que sont les horaires élastiques, les week-end d'astreinte, les imprévus, tout ça ne facilite pas la vie privée, mais j'y ai trouvé mon compte.

Marie-France Laumonnier

Avez-vous été envoyée dans des zones de conflits ?

Catherine Verger

J'ai failli aller en Irak en 2005. Ma rédactrice en chef m'a dit à l'époque Non, je préfère que ce soit un garçon, il aura plus de facilités que toi pour travailler. J'avais été vexée de l'argument, je le trouvais injustifié parce que j'avais moi-même été correspondante en Chine au moment des événements de la place Tiananmen, en 1989, et que j'avais l'impression que je pouvais supporter ce stress.

Les rédactions en France évoluent : les reportages considérés comme « dangereux » ne sont plus systématiquement réservés aux hommes.

Marie-France Laumonnier

Y a-t-il des pays où exercer le métier de journaliste est plus difficile pour une femme ?

Catherine Verger

Je dirais que dans tous les pays où règne une dictature ou des régimes sectaires, c'est plus difficile, mais c'est vrai pour un homme et pour une femme.

Je lisais récemment l'expérience d'une jeune femme, d'origine franco iranienne, elle était correspondante au Moyen-Orient. Elle est restée un moment en Iran, elle a dû partir au Liban parce qu'elle se sentait menacée.

Il y a des menaces aussi dans des pays plus proches de nous géographiquement comme la Russie. Tout le monde a entendu parler de l'assassinat de la journaliste russe Anna POLITOVSKAIA à Moscou, en 2006. Elle faisait pour un magazine de presse écrite, des enquêtes qui dérangent le pouvoir en place. Elle a été éliminée, mais c'est à cause de ses articles qu'elle a été assassinée et pas parce qu'elle était une femme.

Donc, Je ne généraliserai pas en disant que les femmes courent plus de risques que les hommes

Françoise Thiriot

L'Europe est aujourd'hui une vraie chance pour les femmes aujourd'hui, car elle permet à plus grand nombre de bénéficier des avancées des lois ou du moins de peut-on l'espérer. C'est aussi une responsabilité et une solidarité partagée avec un plus grand nombre de femmes pour un meilleur statut.

C'est dans cet esprit que nous venons de voter, lors notre dernière assemblée générale, la mise en place de « l'Institut Maçonnique Européen de la Grande Loge Féminine de France ».

Catherine Verger

Je voudrais dire que vous avez raison de vous fédérer et d'aller à Bruxelles, puisque c'est très important le Traité de Lisbonne, le nouveau Traité européen adopté par le Parlement en France récemment qui reprend l'idée d'un dialogue ouvert transparent et régulier avec les Eglises, mais aussi avec les organisations non confessionnelles.

A Bruxelles, le courant laïc est représenté par une Association de députés européens, qui s'inquiète de la place prise par le lobby religieux qui serait plus conservateur que progressiste. La laïcité, je le précise, est une spécialité française, c'est un idéal partagé par d'autres pays, même si le mot laïcité n'existe pas dans toutes les langues et qu'il n'est pas compris de la même façon.

Catherine VERGER, merci.

Merci à Didier Lagarde pour la réalisation de cette émission ainsi qu'à Claire Levasseur pour la technique.

Vous pouvez aller sur notre site internet : www.glff.org

Ou écrivez-nous :

**Grande Loge Féminine de France,
60, rue de Vitruve
75020 – PARIS**